

Chicoutimi, le 19 mars 2012

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de
Charlevoix

6211-24-052

M. Jean Charest
Premier ministre,
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : plainte contre le projet éolien Rivière-du-Moulin

Monsieur,

Nous portons plainte concernant le projet éolien Rivière-du-Moulin propriété d'EDF EN Canada. Nous sommes trois propriétaires de chalets dans le secteur Mars-Moulin qui refusent la cohabitation avec les éoliennes. Avec la venue de ce parc, nous allons perdre la jouissance de notre secteur.

Ce parc éolien va briser la biodiversité du secteur et avoir un impact sur les activités de chasse, de pêche et de randonnée.

Ce parc éolien va nous apporter du bruit constant et des infrasons non-perceptibles mais nuisible à notre santé et à notre sommeil.

Ce parc éolien diffusera des effets lumineux jour et nuit. La proximité de la base de Bagotville aura un effet certain sur la quantité de balises demandées au haut de ces tours. Le balancement de ces pales aura un effet hypnotique qui contribuera à une perte de jouissance des lieux.

Ce parc éolien donnera une accessibilité accrue au territoire ce qui occasionnera un risque plus élevé pour la sécurité de nos biens (vol, vandalisme, etc.).

Ce parc éolien diminuera la valeur de nos biens.

Ce parc éolien va détruire nos territoires de chasse.

Voici les raisons qui nous portent à vous demander, M. Charest, de tenir compte de notre plainte. Nous sommes ceux que le projet affectera le plus parce que nous serons encerclés de ces éoliennes. En espérant que notre plainte soit traitée de façon consciencieuse et équitable, nous demeurons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Alain Villeneuve et Guylaine Boudreault

La Baie (Québec)

Fernand Gobeil et Francine de Champlain

Chicoutimi (Québec)

Gilles Villeneuve et Hélène Dallaire

La Baie (Québec)

c.c.

M. Sylvain Gaudreault

M. Serge Simard

M. Jean-Marie Claveau